

Décision

Générale

colonial

Décision n° 297 Licenciements

n° 297

Ministère

ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication

6 novembre 1915

Numéro JO

n° 229 du 30/11/1915

Date du numéro

30 novembre 1915

TEXTE INTÉGRAL

Mme Hermant télégraphiste temporaire a été licenciée de son emploi pour raison de santé, pour compter du 1er Novembre 1915. Il lui a été alloué une indemnité de licenciement égale à deux mois de solde soit la Somme de quatre cents frs. (400frs).